

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE
CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU PATRIMOINE
MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL

Comité du patrimoine mondial

Treizième session

Siège de l'Unesco, Paris, 11-15 décembre 1989

Salle XI

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la session par le représentant du Directeur général
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Election du Président, des Vice-Présidents et du Rapporteur
4. Représentation équitable des différentes régions et cultures du monde: examen des conclusions de la 7^e Assemblée générale
5. Introduction sur les activités entreprises par le Secrétariat depuis la douzième session du Comité
6. Rapport du Rapporteur sur la treizième session du Bureau
7. Révision des formulaires de proposition d'inscription et de demande d'assistance internationale
8. Suivi de l'état de conservation des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial et problèmes techniques y afférents
9. Activités promotionnelles
10. Demandes d'assistance internationale
11. Etat des comptes du Fonds du patrimoine mondial et budget pour 1990
12. Etude globale
13. Revue des critères d'inscription de biens sur la Liste du Patrimoine mondial
14. Propositions d'inscription de biens culturels sur la Liste du patrimoine mondial et sur la Liste du patrimoine mondial en péril
15. Propositions d'inscription de biens naturels sur la Liste du patrimoine mondial et sur la Liste du patrimoine mondial en péril
16. Questions diverses
17. Adoption du rapport de la session
18. Clôture de la session

Secrétaire Exécutif *Portugal* *Remarques* *Durieux*
Président de l'Unesco *Adonis*